

« Reconstruire : tout se joue maintenant »

URGENCE EMPLOIS & LOGEMENT : L'APPEL DE LA FILIERE CONSTRUCTION AU GOUVERNEMENT ET AUX ELUS DU TERRITOIRE



La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Haute-Garonne, la FPI Occitanie Toulouse Métropole et l'USH Habitat social en Occitanie Midi & Pyrénées lancent un appel conjoint à l'Etat et aux élus du territoire. La filière construction, au-delà de la reprise d'activité post-confinement portant sur les chantiers en cours, sera dans quelques mois en situation d'urgence absolue. Pour préserver les emplois du tissu de PME en Haute-Garonne et répondre aux besoins en logements, un plan de reconstruction volontariste doit être financé et déployé au plus vite.

COMMUNIQUE DE PRESSE 11 juin 2020

« Reconstruire : tout se joue maintenant »

**Urgence emplois & logement : l'appel de la filière construction
au gouvernement et aux élus du territoire**



Stéphane Aubay
Président de la FPI Occitanie
Toulouse Métropole



Jean-Michel Fabre
Président
de l'USH
Occitanie M&P



Emile Noyer
Président de
la Fédération
du BTP 31

Alors que les 50 000 emplois de la filière construction en Haute-Garonne pourraient être fortement menacés, ses acteurs en appellent à la mobilisation des pouvoirs publics pour anticiper dès à présent les effets d'une crise post-Covid non plus sanitaire mais économique et sociale.

Préserver le tissu de PME essentiel à la vie du territoire, maintenir la production de logements pour éviter une pénurie et un renchérissement des prix dans l'immobilier neuf, poursuivre l'effort de réhabilitation énergétique des bâtiments pour répondre aux exigences de la transition environnementale... Autant d'enjeux majeurs qui nécessitent une prise de conscience forte et rapide : reconstruire ne peut attendre.

La FBTP31, la FPI Toulouse Métropole et l'USH Occitanie M&P l'affirment d'une même voix : la bataille pour sauvegarder les emplois, le cadre de vie et l'accès au logement doit s'engager immédiatement, avec un plan de relance national qui doit trouver une traduction locale concrète en un véritable plan de reconstruction, porté par tous les élus du territoire. Avec 2 clés essentielles : lancer de grands projets structurants, mais aussi accélérer toutes les procédures relatives à l'acte de construire, en réactivant notamment dès aujourd'hui la délivrance de nouveaux permis de construire **pour que 2021 et 2022 ne soient pas des années blanches.**

L'appel au gouvernement et aux élus



Tout au long de ces huit semaines d'une crise totalement inédite, inconcevable quelques semaines auparavant, nos entreprises se sont fortement mobilisées. Elles ont tout mis en œuvre pour protéger leurs salariés, en assumant pleinement leurs responsabilités. Pour la très grande majorité, cela signifiait devoir suspendre leur activité, d'un jour à l'autre brutalement mise à l'arrêt. D'autres ont progressivement été en situation de maintenir, pour tout ou partie, cette activité en adoptant des mesures de sécurité drastiques sur les chantiers. Port d'équipements de protections individuelles, distanciation des opérateurs, nouvelles règles de co-activité... autant de procédures qui ont dû être imaginées, formalisées et surtout appliquées dans l'urgence, en quelques jours seulement. Notre filière a ainsi pu s'appuyer sur le *Guide de préconisations sanitaires* réalisé par l'OPPBTP, qui dès début avril détaillait les mesures à mettre en œuvre pour empêcher la propagation du virus. Par ailleurs, nos organisations ont œuvré pour fournir des matériels de protection en grand nombre : en Haute-Garonne, c'est un total de 500 000 masques qui ont été commandés et livrés aux entreprises de construction par la FBTP31, la FPI Toulouse Métropole et l'USH Occitanie M&P.

A UN HORIZON DE 6 MOIS, L'ACTIVITE DE NOS ENTREPRISES SERA ANEANTIE SI UN VERITABLE PLAN DE RECONSTRUCTION N'EST PAS ENGAGE DES AUJOURD'HUI.

Le pire, sur un plan sanitaire, a ainsi pu être évité pour nos salariés. Mais aujourd'hui, **après avoir protégé la santé des hommes et des femmes sur nos chantiers, nous entendons agir tout aussi fortement pour protéger leur emploi.** Or, le secteur de la construction a été très durement éprouvé par la période que nous venons de connaître. Un chiffre peut à lui seul en donner la mesure : 50 % des reports de cotisations fiscales ont, à l'échelle de notre département, dû être activés pour des entreprises du BTP, alors qu'elles représentent 7 % de l'activité globale. Les mesures d'accompagnement mises en œuvre par le gouvernement ont amorti le premier choc, mais la deuxième vague économique risque d'être dévastatrice... Comment nos entreprises pourront-elles, dans les prochaines semaines, faire face au remboursement des charges différées, des prêts garantis par l'Etat qu'elles ont contractés, des nouvelles cotisations sociales et fiscales dont elles seront redevables ?

La réponse est claire : elles doivent, pour pouvoir passer le cap et éviter une catastrophe économique et sociale majeure, avoir des perspectives pour les années qui viennent. Or, à un horizon de 6 mois, l'activité de nos entreprises sera anéantie si un véritable plan de reconstruction n'est pas engagé dès aujourd'hui.

La reprise des chantiers depuis le 11 mai est en effet une reprise « en trompe l'œil ». Car oui, pour livrer dans les meilleurs délais les logements dont la construction est en cours, les grues et les engins tournent à nouveau, les salariés sont à l'œuvre avec toutes les précautions requises pour leur sécurité... mais ils travaillent en réalité sur des projets dont les permis de construire ont été validés il y a plusieurs mois, parfois plusieurs années. Une fois ces réalisations livrées, les carnets de commande seront désespérément vides.

NOUS AVONS PROTEGE LA SANTE DE NOS SALARIES, NOUS DEVONS A PRESENT PROTEGER LEURS EMPLOIS.

Pour que les chantiers reprennent durablement en 2021 et les années suivantes, tout se joue aujourd'hui. Dans cette perspective, les élus du territoire ont entre leurs mains au moins deux enjeux essentiels. Le premier consiste à préserver le formidable tissu de PME présentes partout en Haute-Garonne, avec plus de 6000 entreprises. La quasi-totalité des communes du département compte une ou plusieurs sociétés de construction. Elles sont essentielles à la vie d'un territoire sur lequel vivent plus de 50 000 salariés, artisans, compagnons, dirigeants ou encore intérimaires de cette filière connue pour

refléter l'état de notre économie : « *Quand le bâtiment va, tout va* », dit l'adage. Or quand le secteur s'arrête, comme ce fut le cas lors de la crise de 2008, le redémarrage est très long à venir, après une « casse » sociale et entrepreneuriale implacable. Des entreprises parfois centenaires disparaissent, des savoir-faire et compétences s'éteignent, des apprentis ne sont plus formés...

SI LA RECONSTRUCTION N'EST PAS ENTAMEE DES AUJOURD'HUI, CE SONT LES LOGEMENTS DE DEMAIN QUI NE SERONT PAS CONSTRUIITS.

Et les conséquences sont immédiates sur le deuxième enjeu majeur auquel devront faire face les élus : le besoin en logements neufs dans notre département, qui est estimé à plus de 12 000 par an. Si la reconstruction n'est pas entamée dès aujourd'hui, ce sont les logements de demain qui ne seront pas construits. Avec pour effet aggravant de provoquer une pénurie qui ne manquerait pas d'encherir à nouveau les prix dans l'immobilier neuf, et de retirer une large part de la population de l'accès au logement, qu'il s'agisse du locatif privé ou social et plus encore de l'accession à la propriété. En cascade, les demandes de logement social seraient amenées à croître encore, alors qu'elles sont déjà au nombre de 40 000 à l'heure actuelle en Haute-Garonne.

Cette boucle de pénurie de logements, d'inflation immobilière et de risque de paupérisation du territoire peut être stoppée. Cela implique un double volontarisme : celui de l'Etat, qui devra au plus vite activer un plan de relance doté de moyens financiers à la hauteur des enjeux, et celui des élus de Haute-Garonne pour la mise en œuvre d'un véritable plan de reconstruction qui façonnera notre avenir.

Ainsi, au-delà de la question clé du logement, les grands projets d'aménagement et de transports de la métropole doivent trouver une nouvelle impulsion pour accélérer leur réalisation, qu'il s'agisse de la 3^e ligne de métro ou de la création de nouveaux quartiers et équipements.

Par ailleurs, les exigences de la transition écologique n'ont pas été mises en sommeil par la crise du Covid. Bien au contraire, les attentes des citoyens vont être accrues en la matière, notamment dans les nouvelles mobilités, avec le développement d'infrastructures adaptées au vélo, mais aussi dans l'habitat, avec l'aspiration à des logements toujours plus éco-responsables, de leur conception à leur usage. **La réhabilitation énergétique des logements et bâtiments existants, dans laquelle sont engagés depuis de nombreuses années les acteurs de la construction, constituera également un levier incontournable.** De même, les nouvelles pratiques de travail à distance génèreront aussi sur l'ensemble du département des opportunités pour aménager le territoire.

Ces projets, ces ambitions seront assurément au cœur des débats et réflexions pour le « monde d'après ». Mais la filière construction ne peut se permettre de demeurer dans l'expectative à nouveau de longs mois, alors même que les délivrances de permis de construire avaient déjà fortement ralenti à l'approche du scrutin municipal de mars. **Pour sauver ce qui doit l'être, maintenir les emplois et garantir l'accès au logement, il est de la responsabilité des élus d'amorcer dès à présent la dynamique de reconstruction.** Les projets doivent être engagés sans plus attendre et les procédures accélérées pour répondre à l'urgence. C'est pourquoi nous en appelons à un « Rebuild Act », qui permettrait aux collectivités d'instruire les permis rapidement et de les délivrer tout aussi rapidement. Rappelons à cet égard que les délais d'instruction actuels remontent à une période qui ne connaissait pas les progrès du numérique. Aujourd'hui, face à des enjeux d'ordre vital, le temps peut être venu d'une accélération salutaire. **Pour nous, pour nos entreprises, nos salariés et pour tous les habitants de notre territoire, l'après, c'est dès maintenant ».**

NOUS EN APPELONS A UN « RE-BUILD ACT » QUI PERMETTRAIT AUX COLLECTIVITES D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER LES PERMIS DE CONSTRUIRE RAPIDEMENT.

Quelques chiffres-clés

50 000 : le nombre d'actifs dans le secteur de la construction en Haute-Garonne

12 000 : le nombre de logements neufs à construire chaque année pour satisfaire les besoins des habitants du territoire départemental

42 000 demandes en cours dans le logement social, sur l'ensemble du département

30 % : la part du logement neuf dans l'activité construction, pour les entreprises du BTP

56 % : la part de la réhabilitation de logements et bâtiments, notamment énergétique

97% des communes en France comptent une entreprise de construction

80% de salariés en chômage partiel durant la période de confinement pour le secteur de la construction

A propos de...



La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Haute-Garonne assure la promotion et la défense des intérêts moraux et matériels des artisans et entrepreneurs du BTP de Haute-Garonne. Présidée par Emile Noyer depuis juillet 2018, elle agit pour le compte de 720 entreprises, qui représentent plus de 16 700 salariés dans le département.



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Habitat social en Occitanie – Midi & Pyrénées

L'USH Occitanie m&p assure la promotion et la défense des intérêts moraux et matériels des organismes du logement social. Présidée par Jean-Michel FABRE, elle agit pour le

compte de 41 organismes, qui représentent plus de 2 000 salariés.

Les chiffres-clés du logement social en Haute-Garonne :

13 : Les organismes du logement social en Haute-Garonne

85 000 : le nombre de logements sociaux en Haute-Garonne

Des organismes du logement social, acteurs économiques essentiels au territoire :

4000 : le nombre de logements neufs livrés chaque année pour satisfaire les besoins des habitants du territoire départemental

1500 : le nombre de logements réhabilités chaque année sur le territoire départemental

Des acteurs avec des savoir-faire en matière de gestion locative :

42 000 : le nombre des demandes en cours dans le logement social sur l'ensemble du département

204 000 : le nombre de locataires bénéficiant d'une gestion locative assurée par les organismes du logement social



La Fédération des Promoteurs Immobiliers est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France.

Sa vocation depuis 1971 est de représenter les intérêts de la profession dans le sens de l'intérêt général, mais aussi de valoriser le professionnalisme de ses adhérents et participer à l'élaboration des textes relatifs et réglementaires.

Au niveau national, elle compte 630 membres, répartis en 18 chambres régionales. Parmi elles, la Fédération des Promoteurs Immobiliers Occitanie Toulouse Métropole regroupe 37 promoteurs sur notre territoire, représentant 9 000 logements.

Contacts presse

<p>FPI Occitanie Toulouse Métropole</p> <p>Sabrina Fontano contact@fpi-occitanietoulouse.fr 07 77 75 27 12</p>	<p>USH Occitanie M&P</p> <p>Jean-Michel Fabre occitanie@union-habitat.org 06 87 81 95 48</p> <p>Sabine Veniel-Le Navenec s.veniel-le-navennec@union-habitat.org 06 85 90 64 11</p>	<p>Fédération du BTP 31</p> <p>Luc Sennour sennourluc@gmail.com 06 32 90 02 40</p>
---	---	---